



DOSSIER DE PRESSE

LE SALON À LA FERME

15 >> 25 février 2024



Défendons l'Agriculture paysanne pour bâtir la souveraineté alimentaire!

Alors que la grogne des agricultrices et agriculteurs s'est répandue dans toute l'Europe, la Confédération paysanne poursuit son combat pour le revenu paysan.

L'édition 2024 du Salon à la ferme est placée sous le thème de la souveraineté alimentaire avec pour devise : « Avec l'Agriculture paysanne, bâtissons la souveraineté alimentaire ! ».

Lors des récentes manifestations, la question de la souveraineté alimentaire a été sur toutes les lèvres, y compris du Premier ministre Gabriel Attal lors de ses annonces du 1er février 2024. Il annonce inscrire dans la loi la souveraineté alimentaire. Mais de quelle souveraineté alimentaire parle-t-on ?

Pas de souveraineté alimentaire Sans rompre avec le libre-échange

Il faut protéger le revenu paysan de la mise en concurrence généralisée au détriment des conditions sociales et environnementales

Une définition de la souveraineté alimentaire a été présentée pour la première fois par La Via Campesina lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 organisé par la FAO. Elle

a ensuite été inscrite dans l'article 15 de la Déclaration Universelle des Droits des paysans et autres travailleurs en zones rurales UNDROP.

Une déclaration adoptée en 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies

La souveraineté alimentaire est ainsi définie comme le droit des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers, ce qui inclut :

- La priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan(ne)s et des sans-terre, à la terre, à l'eau, aux semences et au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM (organismes génétiquement modifiés) pour le libre accès aux semences, et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.
- Le droit des paysan-es à produire des aliments et le droit des consommatrices et consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et qui et comment le produit.
- Le droit des États à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix, des prix agricoles liés aux coûts de production : c'est possible à condition que les États ou Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.
- La participation des populations aux choix de politique agricole.
- La reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation.

Au regard de cette définition, le terme de «souveraineté alimentaire» apparaît bel et bien dévoyé dans nombre de discours des tenants du système productiviste agricole qui l'assimilent à la «sécurité alimentaire» ou à la «balance commerciale».

En effet, les politiques néo-libérales détruisent la souveraineté alimentaire. Sans remise en cause du système économique néolibéral et des politiques publiques qui donnent la priorité au commerce international et non à l'alimentation des populations, aucune annonce ne pourra être bénéfique à long terme aux paysan·nes et à l'intérêt général.

Ce dogme du libre-échange a accru la dépendance des populations envers les importations agricoles et a renforcé l'industrialisation de l'agriculture, en mettant en danger le patrimoine génétique, culturel et environnemental de la planète, ainsi que notre santé.

En conséquence, des centaines de millions de paysan·nes ont été contraints à l'abandon de leurs pratiques agricoles traditionnelles et écologiques, à l'exode rural, ou à l'émigration.

L'OMC est une institution totalement inadéquate pour traiter les questions relatives à l'alimentation et l'agriculture. La Via Campesina demande donc que l'OMC se retire de l'agriculture. Dans le monde entier, des importations agricoles à bas prix détruisent l'économie agricole locale.

C'est le cas par exemple du lait européen importé en Inde et en Afrique, des fruits et légumes, du miel et soja OGM importés dans l'Union européenne, du porc US dans les Caraïbes...

La souveraineté alimentaire inclut la réalisation d'un commerce international juste, basé sur la solidarité et le respect du droit à l'alimentation de toutes et tous.

La fin du libre-échange n'est en aucun cas l'arrêt des échanges commerciaux internationaux, mais la fin de la priorité donnée aux exportations. Rappelons que seulement 10 % de la production agricole mondiale passent par les marchés internationaux, contrôlés par des firmes transnationales et les plus grandes entreprises agro-industrielles. Or ce sont ces marchés internationaux qui dictent les prix des marchés intérieurs.

Pour être en mesure d'exercer leur souveraineté alimentaire, les pays du Nord comme du Sud doivent pouvoir soutenir leur agriculture afin de garantir le droit à l'alimentation de leurs populations, de préserver leur environnement, de développer une Agriculture paysanne et de se protéger du dumping et des avantages comparatifs liés aux conditions agronomiques et climatiques. Ils doivent pouvoir aussi être en mesure de soutenir leur agriculture pour l'accomplissement d'autres tâches d'intérêt public, qui peuvent être différentes selon les pays et leurs traditions culturelles. Mais actuellement, les États-Unis et l'Union européenne en particulier abusent des soutiens publics pour réduire artificiellement leurs prix de marché interne et pratiquer le dumping de leurs excédents sur les marchés internationaux, en détruisant l'Agriculture paysanne au Nord et au Sud.

La souveraineté alimentaire est ainsi née de la lutte contre l'OMC et les accords de libre-échange, portée par le mouvement paysan La Via Campesina, dont la Confédération paysanne est membre fondateur. Nos mobilisations contre le MacDo de Millau et contre l'OMC à Seattle en 1999 étaient des dates fortes de la lutte pour la souveraineté alimentaire. La récupération politique actuelle du principe de souveraineté alimentaire, sans agir sur les causes dénoncées voire en les aggravant, est un scandale pur et simple !

Pas de souveraineté alimentaire sans revenu paysan

Pour la souveraineté alimentaire, il nous faut des paysan·nes nombreux·euses et rémunéré·es!

La revendication première des mobilisations paysannes actuelles est bien celle d'être rémunéré dignement pour son travail et clairement, aucune réponse structurelle n'a été apportée par le gouvernement à l'issue de la séquence politique que nous avons vécue.

C'est pourquoi nous sommes extrêmement scandalisés par les annonces du gouvernement qui ne construisent aucune protection structurelle du revenu paysan. Les autres syndicats agricoles FNSEA, JA et Coordination Rurale ont abandonné le combat pour un revenu juste, contre des gages de poursuite dans un système productiviste et libéral qui fait disparaître les paysannes et paysans, les uns après les autres. La déception sur le terrain est grande et ne fera que croître au fil des mois sans réelle amélioration de nos conditions de travail.

Alors que le rapport de forces était en train de basculer en notre faveur sur la question du revenu et du libre-échange, avec l'ensemble des syndicats agricoles et les non-syndiqués mobilisés, la cogestion FNSEA-gouvernement a vite dégainé pour empêcher la remise en cause d'un système économique

libéral et injuste qui nous broie, mais qui convient à une minorité.

À la Confédération paysanne, nous continuons à revendiquer haut et fort l'interdiction de l'achat de nos produits agricoles en dessous de notre prix de revient :

Prix de revient = coût de production + notre rémunération + notre protection sociale

Notre revenu doit nous permettre de payer notre protection sociale, à l'instar du reste de la société. L'instauration de prix minimum d'entrée sur le marché national à la hauteur de notre prix de revient et la fin des accords de libre-échange doivent nous protéger des concurrences déloyales à bas prix.

C'est à ces conditions que nous aurons le socle préalable pour produire une alimentation saine et de qualité à la population. C'est cela qui permettra d'engager une transition agroécologique et de bâtir une souveraineté alimentaire avec celles et ceux qui produisent notre alimentation.

Pas de souveraineté alimentaire sans démocratie alimentaire

La souveraineté alimentaire n'est pas un prétexte au repli sur soi, nationaliste ou corporatiste.

La souveraineté alimentaire place bien sûr les paysan·nes au cœur des systèmes alimentaires, en reconnaissant leur rôle de producteur d'alimentation, mais aussi d'acteur de nos territoires ruraux et de la préservation de notre planète (sols, eau, air...). Elle ne peut se concevoir sans un processus démocratique qui donne la parole aux populations qui ne se contentent plus d'être consommateurs, mais des mangeurs, sujets politiques. C'est une construction collective qui ne peut être confisquée pour l'intérêt de quelques agri-managers et de multinationales de l'agrobusiness.

La souveraineté alimentaire ne peut se faire sans démocratie alimentaire. C'est pourquoi la Confédération paysanne organise aussi ce Salon à la ferme pour relier concrètement agriculture et alimentation, au plus près des habitant·es de nos territoires. Nous y parlerons de gouvernance dans le monde agricole, de lutte contre la précarité alimentaire et du déploiement du projet de sécurité sociale de l'alimentation pour rendre effectif pour tous et toutes le droit à l'alimentation et le droit au revenu pour tous·tes les paysan·nes.



Pas de souveraineté alimentaire sans protection et répartition des terres agricoles

La souveraineté alimentaire ne pourra se faire sans protection et répartition du foncier agricole.

C'est pourquoi la Confédération paysanne organisera le lancement national du Salon à la ferme le vendredi 16 février sur la ferme d'Emmanuel et Cristiana Vandame, qui subissent l'artificialisation des terres du Plateau de Saclay en Île-de-France, parmi les terres les plus fertiles d'Europe. La région Île-de-France est aussi une région ultraspécialisée dans la production céréalière, où prédominent de grandes exploitations dans une dynamique effrénée d'agrandissement. Or, nous avons besoin de diversification des territoires, des fermes et des cultures. Cette concentration foncière empêche l'installation-transmission. Pour le renouvellement des générations, la justice sociale et climatique, pour la souveraineté alimentaire, nous portons ainsi une loi foncière qui protège et répartisse équitablement les terres agricoles.

La LOA promise par le gouvernement ne s'attaque pas au sujet de la répartition du foncier, pourtant élément indispensable pour atteindre la souveraineté alimentaire et des paysannes et paysans nombreux dans des campagnes vivantes.

Parler de souveraineté alimentaire, comme le fait le gouvernement, devrait aussi automatiquement être traduit en abandons des projets inutiles et absurdes comme le projet d'autoroute Castres-Toulouse (A69) et bien d'autres sur nos territoires. Zéro artificialisation nette maintenant !

La souveraineté alimentaire menacée par les appétits insatiables des énergéticiens!

La souveraineté alimentaire est menacée par la course à la production d'énergies sur les terres agricoles.

Après les agrocarburants et la méthanisation, voici venir l'agrivoltaïsme dont les effets pervers sont nombreux sur notre modèle agricole. Durant ce Salon à la ferme, nous alerterons les élu-es sur les dérives de la production énergétique au détriment de notre souveraineté alimentaire. Les autres syndicats agricoles vantent ces fausses solutions comme un complément au revenu agricole, énième preuve de leur abandon sur le combat du revenu issu de nos productions agricoles.

La concurrence de la production énergétique sur les terres agricoles fait augmenter le prix du foncier et des fourrages. Le photovoltaïque sur les terres agricoles crée des rentes foncières pour les propriétaires des terres agricoles. Ces deux phénomènes engendrent des inégalités entre paysannes et empêchent la transmission de terres agricoles pour l'installation.

Nous sommes en revanche plus que favorables à des formes de production d'énergie complémentaires à la production agricole sur nos fermes : développement du bois-énergie, plan massif d'équipement des toitures en panneaux solaires...



Pas de souveraineté alimentaire sans changement du modèle agricole et alimentaire

Il nous faut des politiques publiques qui accompagnent les paysan·nes dans la transition agroécologique

La souveraineté alimentaire ne peut s'exonérer de l'orientation des politiques publiques pour des méthodes de production, de transformation, de distribution et de consommation durables qui préservent sur le long-terme nos sols, notre eau, notre air, notre environnement. Cela passe par la généralisation de l'Agriculture paysanne, un approvisionnement local et de qualité de la restauration collective, une refonte des filières alimentaires valorisant des relations commerciales équitables et reterritorialisées.

Bâtir la souveraineté alimentaire, c'est aussi travailler avec la nature, et non l'exploiter et la détruire. Cela implique de soutenir une Agriculture paysanne qui intègre les enjeux de biodiversité, de fertilité des sols et de changement climatique.

En outre, il ne peut y avoir de souveraineté alimentaire si nos semences sont accaparées par quelques multinationales via

des brevets, si nous ne pouvons plus décider si nous voulons produire et consommer sans OGM. Le projet de dérégulation des nouveaux OGM ouvre la voie à de graves atteintes à notre souveraineté alimentaire.

La Confédération paysanne est force de propositions porteuses de conquêtes sociales et d'émancipation pour tous les paysan·nes. Avec le Salon à la ferme, nous les diffuserons dans nos fermes, sur les territoires que nous faisons vivre, dans les campagnes dont nous faisons battre le cœur.

En défense de tous les paysan·nes, pour l'intérêt général, pour sortir de l'impasse de ce système économique destructeur pour le monde paysan, nous manifesterons, dialoguerons, bloquerons, débattrons, rassemblerons et gagnerons.

